

POLINI ITALIAN CUP 2009

RÈGULEMENT GÉNÉRAL DE LA MANIFESTATION

TITRAGE DE LA MANIFESTATION 1.A: «POLINI ITALIAN CUP»

ORGANISATION: Moto Club Bergamo

RÈGULEMENT SPORTIF

MODÈLES ET CLASSES 1.1

Seulement les scooters à une seule vitesse avec embrayage automatique ou variateur, pit bike «Minimotard» XP 4T, XP 4 Street 125cc.

TROPHÉE POLINI SCOOTER 70cc. EVOLUTION

en une seule catégorie ouverte à chaque marque de scooter

TROPHÉE PIT BIKE «MINIMOTARD» POLINI XP 4T 110cc.

subdivisé en deux classes:

- 1. «Under» de 8 à 14 ans**
- 2. «Over» plus de 14 ans pour Pit Bikes Minimotard Polini Evolution XP 4T 110cc., puisqu'elles pourront être assemblées avec kit cylindre-piston Polini et kit allumage Polini**

TROPHÉE POLINI PIT BIKE «MINIMOTARD» XP 4 STREET 125cc.

une seule classe pour motocyclistes qui ont 14 ans ou plus ou dont l'âge a été défini par les Règlement FMI 2008 pour les compétitions sur piste avec motocycles 125cc.

PNEUS 1.2

À partir du 2009 on a introduit l'usage d'un seul type de pneus produits par P.M.T. marqués Polini pour tous les quatre Trophées de la Polini Italian Cup:

TROPHÉE POLINI SCOOTER 70 cc. EVOLUTION: 90/90/10" avant – 100/90/10" arrière

TROPHÉE PIT BIKE «MINIMOTARD» POLINI XP 4T 110 «Under» e «Over»

TROPHÉE PIT BIKE «MINIMOTARD» POLINI XP 4 STREET 125cc: avant et arrière 90/90/10"

PNEUS 1.2A

Tous les moyens qui participent à la Polini Italian Cup devront donc utiliser exclusivement les pneus unique du fournisseur P.M.T. de Latina marqués Polini.

PNEUS 1.2B

Pendant les contrôles, tous ceux qui n'utilisent pas les pneus P.M.T. marqués Polini ne seront pas admis à la compétition. De plus, il y aura aussi des contrôles à la fin de la compétition; tous ceux qui n'ont pas les pneus P.M.T. seront disqualifiés immédiatement en parc fermé.

PNEUS 1.2C

Les motocyclistes qui montent à la tribune doivent porter, comme prévu par le règlement de la Polini Italian Cup, (non seulement la poitrinière, comme prévue par le règlement: PLAQUE PORTE-NUMÉRO 1.27) mais aussi le petit chapeau P.M.T. qui sera consigné par le personnel préposé, avant la distribution des prix.

ÉPREUVES 1.15

La manifestation nommée Polini Italian Cup s'articulera en 5 (cinq) épreuves. Chaque épreuve comprendra deux manches avec score séparé. À la tribune de chaque épreuve monteront les premiers trois motocyclistes avec la meilleure somme des scores des deux manches disputées. Afin des classements finaux tous les résultats seront valables.

On ne considérera aucun écart, comme prévu par les réglementations FMI.

Les épreuves seront distribuées en parties égales sur le territoire italien dans la période comprise entre Mars et Octobre.

FORMULE DE COMPÉTITION 1.18

LES COMPÉTITIONS AURONT LIEU PENDANT UNE SEULE JOURNÉE, SELON LE CALENDRIER DE LA MANIFESTATION

Pour tous les participants (on entend: soit toutes les catégories et classes de scooter, soit pit bike minimotard, soit pit bike-minimotard XP4 Street 125cc.) Pit Bike-Minimotard: au moins un tour des épreuves libres. Au moins en tour d'épreuves chronométrées. Deux manches finales. Les deux tours d'épreuves officielles auront une durée maximum de 10 (dix) minutes chacun; les temps des épreuves officielles déclareront l'insertion en grille aux manches finales. Seulement les deux épreuves finales (manches) produiront un score valable pour le classement de la Polini Italian Cup. Les finales sur la distance de quinze minutes plus deux tours. Avant chaque compétition, pendant le briefing du directeur de compétition, les motocyclistes seront informés s'ils devront effectuer un ou plusieurs tours d'épreuves, ainsi qu'un ou plusieurs tours d'épreuves chronométrées. Au cas où deux tours d'épreuves devront être disputés, on considérera valable le meilleur résultat réalisé en n'importe quel tour. La Polini Italian Cup se disputera à travers des épreuves officielles et deux manches finales. Pour être admis aux manches finales, les motocyclistes devront avoir effectué au moins 1 (un) tour de piste chronométré, qui devra résulter du compte-tour des personnes responsables du chronométrage. En tenant compte de l'esprit promotionnel de la Polini Italian Cup, on ne considérera pas la règle S.P., qui établit l'exclusion des motocyclistes qui ont réalisé des temps d'épreuves supérieurs de 15% par rapport à ceux obtenus du meilleur motocycliste.

PÉNALITÉ 1.18A

En cas de départ anticipé pendant les manches finales, le motocycliste qui contrevient sera sanctionné avec une pénalité de 30 seconds qui doivent être sommés au résultat de la compétition.

PÉNALITÉ 1.19

Pour les scores des manches finales on fait référence au contenu des N.S.S. (Classification Finale des Championnats et Trophées). 25 scores au premier classifié, 20 au deuxième, 16 au troisième, 13 au quatrième, 11 au cinquième, et puis 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 jusqu'au quinzième classifié.

CONTROLES TECHNIQUES 1.20

Les moyens de tous les participants seront vérifiés avant les départs pendant les contrôles techniques ensemble aux moyens qui, précédemment, avaient été poinçonné; les Commissaires Techniques marqueront le groupe thermique, le carburateur, le pot d'échappement et le châssis. Il sera à la discrétion des Commissaires Techniques l'effectuation des contrôles à la fin des épreuves officielles. Lorsque la compétition sera terminée, les premiers 2 (deux) scooters classifiés seront vérifiés, plus un autre scooter tiré au sort. D'autres contrôles pourront être réalisés, à la suite d'une réclamation écrite, après avoir payé la taxe prévue par les réglementations FMI et, selon requête du C.D.G., les contrôles seront effectués par un technicien chargé de Polini Motori et à la présence des Commissaires Techniques FMI. En cas que l'irrégularité soit établie, le motocycliste sera exclu du classement et, en cas de particulière gravité, il pourra être passible d'ultérieures mesures disciplinaires de la partie de la FMI selon la signalisation du Commissaire Sportif Délégué à la manifestation.

FICHES TECHNIQUES 1.21

En cas de contestation pendant les contrôles techniques, pour des particuliers pas reportés dans les fiches, l'Organisateur de la Polini Italian Cup prélèvera les parties contestées et les enverra à la maison constructrice pour un contrôle au-dessus des parties, au cas où la controverse soit inhérente aux composants de série et donc pas transformable. Les mêmes parties contestés pourront être envoyées à Polini Motori aussi, au cas où ces particulières objets de contestation fassent partie des composants admis pour la préparation ou l'élaboration du scooter pour la Polini Italian Cup.

TRANSFORMATIONS 1.22

Les moyens qui participent à la Polini Italian Cup pourront être transformés et élaborés seulement avec des particuliers et kits Polini, selon les spécifiques indiquées dans le Règlement Technique. L'organisation de la Polini Italian Cup pourra vérifier, pendant les contrôles techniques avant et après la compétition, que les composants soient conformes à ceux prévus par le Règlement technique. Si la difformité est vérifiée avant le départ de la compétition, l'organisateur invitera le participant à s'aligner au Règlement technique; au contraire, il lui

sera nié la participation à la compétition. Au cas où l'irrégularité technique soit vérifiée à la fin de la compétition, le motocycliste sera exclu du classement.

PARCOURS ET SPÉCIFIQUES DES PARCOURS PIT BIKE-MINIMOTARD 1.23

Les manifestations devront s'effectuer dans des circuits fermés, entièrement sur asphalté. Les différents tracés ne devront donc inclure aucun trait terrassé puisqu'il n'est pas prévu par les caractéristiques spécifiques des scooters qui participent au Trophée Scooter 70 Evolution et des Pit-Bike Minimotoard qui participent à la Polini Italian Cup.

Pour une majeure clarté, pour ces derniers moyens, étant Pit-Bike Minimotoard, mieux identifiées comme «pit bike», c'est-à-dire des moyes avec deux roues qui sont plus petits de 20% par rapport à une normale moto motard, on ne demande pas aux installations choisies d'inclure des traits terrassés comme, au contraire, on demande aux autres compétitions de super motard, puisque les compétitions de la Polini Italian Cup se sont toujours disputés exclusivement sur asphalté, depuis la première édition du 2005.

DÉPART 1.24

Avant chaque départ il est obligatoire effectuer un tour récognitif. Le départ se passera avec moteur en marche. Les moyens devront rester en marche avec la roue arrière appuyée au terrain. Quelconque départ avec la roue arrière baissée au moment du départ effectif n'est pas admis.

VÊTEMENTS

Les motocyclistes devront mettre: combinaison en cuir, bottes, gants, casque; ce dernier devra être de type réglementaire homologué et devra répondre aux réglementations sur la sécurité en vigueur prévues par la FMI pour les compétitions sur piste.

Comme prévu par le Communiqué des Commissaires FMI à la deuxième épreuve à Latina le 18 Mai 2008: modification à l'article 32 annexe 2 R.M.M. partie technique «Protection des yeux», la visière des casques ne doit pas être partie intégrante du casque même. Pour la catégorie Pit-Bike-Minimotoard, exceptionnellement, on accepte le casque intégral.

PLAQUE PORTE-NUMÉRO 1.26

Les moyens devront, obligatoirement, être pourvus de trois plaques porte-numéro blanches avec les numéros noirs, avec une hauteur, au moins, de 22 x 28 et qui devront être appliquées sur la partie avant et sur les côtés (côté droite et gauche). Les motocycles devront avoir les numéros noir et une dimension au moins de 15 x 18. Les Pit-Bike-Minimotoard XP 4 Street 125 cc. devront utiliser seulement les porte-numéros assemblés de série.

POITRINIÈRE PORTE-NUMÉRO 1.27

Tous les participants devront **OBLIGATOIREMENT** mettre la poitrinière de compétition fournie par l'organisation. La poitrinière **DEVRA** être mise pendant les épreuves libres, les épreuves chronométrés, la compétition et lorsqu'on monte à la tribune pour la distribution des prix.

Sur la poitrinière on aura les éventuelles marques des sociétés qui supportent la Polini Italian Cup.

Tous ceux qui ne mettent pas la poitrinière de compétition **NE POURRONT PAS** participer à la manifestation et entrer en piste.

Tous ceux qui ne mettent pas la poitrinière de compétition pendant la cérémonie de distribution des prix ne seront admis à la tribune et seront en outre éliminés de l'ordre d'arrivée.

COLORATIONS ET GRAPHIQUES SCOOTER 1.28

Les scooters pourront avoir les colorations d'origine ou des colorations différentes, pourvue qu'ils ne soient pas en concurrence avec les colorations Polini et avec ceux de la graphique proposées par l'organisateur. Au cas où le motocycliste accepte les colorations et la graphique proposées par l'organisateur pour la Polini Italian Cup, il pourra accéder au gros lot supplémentaire. Dans aucun cas le scooter pourra avoir des graphiques ou des colorations qui peuvent être associées à des autres sociétés en directe concurrence avec Polini Motori S.p.A.

COLORATIONS ET GRAPHIQUES DE TOUTES LES PIT BIKE-MINIMOTARD POLINI 110 ET 125cc. 1.28

Toutes les pit bikes Polini qui participent aux différents Trophées devront avoir les colorations et les graphiques d'origine de la production de série Polini. Tous les

véhicules personnalisés, d'autres colorations ou graphiques et modifications ne seront pas admis.

SPONSOR 1.29

L'organisateur équipera chaque motocycliste avec une fiche contenant les instructions à observer à propos de l'espace qui devra être occupé et le positionnement, de chaque modèle de scooter, des logos des sociétés qui supportent la manifestation, ainsi qu'une enveloppe avec les collants porte-numéros et numéros. L'espace réservé aux logos des sponsors personnels des participants sera souligné, par numéro et positionnement, dans la fiche donnée par l'organisateur. En tout cas, les sponsors personnels des participants ne pourront pas être en directe concurrence avec ceux de l'organisation et de la Polini Italian Cup.

FORMULE DE COMPÉTITION 1.18 SPÉCIFIQUE POUR LE TROPHÉE SCOOTER 70 EVOLUTION, PIT BIKE-MINIMOTARD XP 110 cc., PIT BIKE MINIMOTARD XP 4 STREET 125 cc:

Les deux manches du Trophée Scooter 70 Evolution, Trophée Pit Bike-Minimotard XP 4T et Pit Bike-Minimotard XP 4 Street 125 cc. s'effectueront sur la même distance de huit tours ou dix minutes plus deux tours. La durée de chaque manche finale sera communiquée pendant le briefing par le Directeur de Compétition avant le début de la manifestation.

Le départ du Trophée Scooter 70 Evolution, Trophée Pit-Bike-Minimotard XP 110cc., Pit-Bike-Minimotard XP 4 Street 125cc. se passera à travers l'allumage du feu.

RÈGLEMENT TECHNIQUE SCOOTER EVOLUTION 70 cc.

GÉNÉRALITÉ 2.1

On admet tous les scooters avec deux roues, avec un diamètre maximum de la jante de 13 pouces (330mm) et repose pied de type à plateforme, longue au moins 250mm. Ce repos pied peut avoir au centre un tunnel, dont l'hauteur mesurée de la plateforme, ne dépasse pas les 400mm.

Tous les scooters doivent être été homologués comme cyclomoteurs avec Procès-verbal du Ministère des Transports ou Certifié de Conformité des pays du MEC.

CLASSES 2.2

Les classes admises sont: 70 cc., automatique, super.

70 cc. AUTOMATIQUE SUPER 2.3

La cylindrée maximum qui est consentie est de 70cc. et peut être obtenue à travers une majoration de l'alésage du cylindre. La course doit, au contraire, rester obligatoirement celle de série. Il est interdit de substituer ou modifier les parties du scooter sous mentionnées, à l'exception des modifications admises dans les points A-Z de l'article 41.3.3.

MOTEUR 2.4

1_Carter moteur (complet). **Pour les scooters Piaggio il est possible utiliser le carter moteur de toutes les séries Piaggio SP 50.**

2_Type de refroidissement

CHÂSSIS 2.5

1_structure du châssis dans toutes ses parties, inclus les systèmes d'articulation moteur

2_guidon (qui doit être absolument celui d'origine, aussi dans son positionnement)

3_réservoir à carburant

4_carrosserie externe

5_garde-boue avant, à l'exclusion des attaques

6_attaques et système de fonctionnement de la suspension arrière

CLARIFICATION TECHNIQUES 2.6

Lettre A

Le seul carburateur qui est admis est celui Polini (Dell'Orto). Ce-ci peut être modifié et travaillé. La seule obligation est pour le diffuseur, qui doit obligatoirement avoir un diamètre de 19 +/- 0,1 mm

Lettre B

Le seul CDI admis est celui Polini ou celui d'origine qui ne pourra pas être modifié.

Lettre C

PNEUS DU FOURNISSEUR UNIQUE P.M.T.

Lettre D

Le poids total minimum (scooter + motocycliste) sera de 140,00 Kg pour les scooters pourvus de refroidissement à liquide et de 127,00 Kg pour les scooters avec refroidissement à air. Le

poids total minimum représente la somme suivante: poids du moyen (carburant exclu) sommé au poids du motocycliste avec vêtement de compétition. On admet l'ajointe d'un éventuel lest qui devra être fixé de façon à ne pas constituer un danger pendant la manifestation. Le poids sera relevé à la fin de la compétition. Le motocycliste est obligé à se présenter aux opérations de pesage avec vêtements de compétition.

Lettre E

Dans le cylindre et le carter moteur il est possible d'intervenir seulement avec des usinages qui prévoient un enlèvement de matériel. Il est interdit, au contraire, le rapport ou l'ajointe de matériel de quelconque type.

Lettre F

L'usage de la soupape d'étranglement de la lumière d'échappement dans le cylindre et le pot d'échappement est interdit.

Lettre G

Le pot d'échappement et le silencieux doivent être Polini et ne peuvent pas être modifiés. De plus, le pot d'échappement et le silencieux Polini doivent résulter de dimensions telles qu'ils ne dépassent pas l'extérieur de la roue arrière.

Pour les scooters qui ne sont pas Piaggio il est possible de modifier le système d'échappement ou adapter le système d'échappement Piaggio à d'autres modèles.

Lettre H

L'embrayage doit être automatique. La cloche embrayage devra être Polini Motori renforcée.

Lettre I

Il est interdit enlever le couvre-volant allumage. Toutefois, on admet des modifications pour en faciliter le refroidissement.

Lettre J

Le rapport de compression maximum est libre.

Lettre K

Moyeu et jantes peuvent être substitués avec produits en libre marché présents sur les listes des maisons productrices.

Lettre L

La modification du carter couvre-variateur et couvre-embrayage est permise, pourvu qu'elle soit effectuée sur pièces d'origine et sans l'apport du matériel à travers soudure. Les modifications effectuées pour en faciliter le refroidissement ne devront pas compromettre les caractéristiques mécaniques de fiabilité de la pièce. Les susdits carters doivent être fixés avec tous les écrous prévus par le Constructeur du véhicule.

Lettre M

Le variateur, les rapports finaux, la courroie de transmission, les rouleaux, le collecteur, la fourche, l'amortisseur, le disque de frein à étrier de freinage et le radiateur peuvent être modifiés. Entre collecteur et boîte à clapet il est possible interposer une entretoise.

Lettre N

Refroidissement moteur: on admet modifications pourvu que le système reste celui d'origine (liquide ou air). Dans les systèmes de refroidissement à liquide on admet seulement l'usage d'eau sans aucune substance. Ceux qui ne respecteront pas cette Réglementation du Règlement seront immédiatement éliminés et déferés à la Commission Sportive de la FMI.

Lettre O

Le type d'admission doit être et rester celui d'origine. Il est possible de modifier ou substituer la soupape lamellaire avec les usinages prévues au point E. Tout ça pourvu qu'on ne modifie pas la partie d'origine du plan d'appui de la soupape.

Lettre P

Suspension arrière: il est permis de substituer soit l'amortisseur arrière, soit le ressort, ainsi que modifier le tarage hydraulique.

Lettre Q

Suspension avant: il est permis de substituer/modifier la fourche, substituer/modifier les éléments intérieurs de tarage et, si prévu standard, l'amortisseur, pourvu qu'il reste celui d'origine.

Lettre R

Le système de freinage est libre; les seuls matériaux admis pour les pistes de frein sont la fonte et l'acier.

Lettre S

Réservoir à carburant: on admet la modification ou la substitution du seul robinet et des tubulures concernant.

Lettre T

La carrosserie doit rester celle d'origine. On admet des petites modifications fonctionnelles pour l'adapter aux compétitions sur piste. Les modifications sont:

1_logement pour la commande du gaz rapide; la commande du gaz doit se fermer automatiquement lorsque le motocycliste laisse les poignées et concernant extinction du moteur (Art. 17 RSM-Annexe 1)

2_les deux extrémités du guidon doivent être couvertes avec deux hémisphère fixées à l'intérieur du guidon même et ne doivent absolument pas tourner; ces hémisphère doivent avoir un diamètre non inférieur à celui du guidon. La commande du gaz doit rester à l'intérieur des susdits hémisphères.

3_tous les scooters doivent avoir une ouverture maximum de 15 x 15 cm, positionnée avant le groupe thermique

4_trous pour le refroidissement du radiateur. Ils doivent avoir un diamètre maximum de 14mm et une surface totale pareille à celle du paquet radiant. Les trous susmentionnés peuvent être percés sur le bouclier avant du scooter et sur la partie située derrière. Le garde-boue porte-plaque arrière devra être coupé pour entrer dans le gabarit de la roue arrière.

Lettre U

Il est obligatoire, pour des raisons de sécurité, couvrir le feu avant avec bande, les lumières arrière et les clignoteurs. La béquille et l'éventuelle béquille latérale de stationnement, les rétroviseurs et le porte-bagages doivent être enlevés.

Le levier de mise en marche doit être de type rentrant avec ressort de blocage efficient.

Lettre V

Les instruments peuvent être enlevés ou substitués avec des autres (compte-tours, thermomètre eau) pourvu qu'il soit à l'intérieur du logement standard de la Maison Constructrice.

Lettre W

Tous les composants utilisés pour remplacer ceux d'origine devront être exclusivement produits par la société Polini Motori (avec exception du carburateur, amortisseur arrière, fourche arrière, plaquettes, disques de frein, mâchoires de frein et compte-tours) et devront apparaître dans la fiche technique référée à chaque véhicule. Au cas où la référence du produit ne soit pas visible, le seul composant admis sera celui d'origine.

Nota Bene

La liste des pièces Polini Motori qui doivent obligatoirement être assemblée pour être admis à la compétition:

Groupe thermique, roulements d'embase, boîte à clapet, collecteur d'admission, pot d'échappement complet avec silencieux, CDI, bobine, variateur et rouleaux, courroie de transmission, demi-poulie fixe et mobile arrière, ressort de poussée, embrayage, rapport finaux, filtre à air, allumage.

Lettre X

Le seul combustible admis sera celui de type SANS PLOMB régulièrement en vente au public à travers les réseaux commerciaux standard.

Lettre Y

Le châssis doit absolument rester celui d'origine en toutes ses parties. Le système de bielles anti vibration qui soutien et/ou raccorde le moteur au châssis, doit rester d'origine et non modifié, sauf que pour les coupleurs, où on pourra assembler des systèmes d'articulation différents sans modifier la structure des bielles.

Lettre Z

LE BRUIT MAXIMUM DU SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT DU SCOOTER NE DEVRA PAS DEPASSER LES 98 DB/A A 8.000 REV./MIN.

TROPHEE POLINI SCOOTER 70 EVOLUTION

FICHER TECHNIQUE DE MONTAGE 41.3.3

NB: LES KIT POLINI POUR LES SCOOTERS PIAGGIO D'ANCIENNE PRODUCTION NE SERONT ABSOLUMENT PAS ADMIS. LES SEULS KITS ADMIS SONT CEUX INDIQUES DANS LA LISTE CI-DESSOUS ET RECONNAISSABLES PAR LE RELATIF CODE POLINI D'IDENTIFICATION.

POUR LES AUTRES SCOOTER NON PIAGGIO, ON PEUT UTILISER LES PRODUITS POLINI CONTENUS DANS LE CATALOGUE 14/2009.

GROUP THERMIQUE (culasse, piston, cylindre) POLINI 140.0204/140.0206 disponible pour FEVRIER 2009

VILEBREQUIN POLINI 210.0002/210.0018/210.0020 (Bielle 85 mm. Disponible pour MARS 2009)

ROULEMENTS D'EMBASE POLINI / D'ORIGINE 280.0042

BOITE A CLAPET POLINI 213.0048

COLLECTEUR D'ADMISSION POLINI 215.0405

CARBURATEUR diamètre 19 RACING POLINI 210.0156/201.0161/210.0164 disponible pour FEVRIER 2009

POT D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX POLINI 200.0242 EVO 9/200.0277 EVO 10

CDI POLINI/D'ORIGINE 171.0528/NOUVEAU 171.0537 DIGITAL disponible pour FEVRIER 2009

BOBINE POLINI/D'ORIGINE 171.0528/171.0537 disponible pour FEVRIER 2009

VARIATEUR POLINI 241.642/NOUVEAU 241.669 6 ROULEAUX disponible pour .MARS 2009

COURROIE POLINI/D'ORIGINE 248.0053/248.031.3

DEMI-POULIE FIXE ET MOBILE POLINI/D'ORIGINE 244.510/NOUVEAU SPEED DRIVE 244.572 disponible MARS 2009

RESSORT DE PUSSEE POLINI/D'ORIGINE 243.043

EMBRAYAGE POLINI/D'ORIGINE 249.005/249.033/EVOLUTION 249.045 disponible pour MARS 2009

CLOCHE EMBRAYAGE POLINI/D'ORIGINE 250.022/250.025

RAPPORTS POLINI/D'ORIGINE

AMORTISSEUR AVANT / ARRIERE (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

FOURCHE (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

FILTRE A AIR POLINI, VOIR CATALOGUE

VOLANT

ALLUMAGE POLINI/D'ORIGINE 171.0528

PATINS DE FREIN (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

DISCQUE DE FREIN (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

RADIATEUR (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

COMPTE-TOURS (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

BOUGIE (SANS RESTRICTION, DE QUELCONQUE MARQUE, NON CONCURRENTE DE POLINI)

PNEUS: SEUL FOURNISSEUR P.M.T.

NOTA BENE:

AU CAS OU DES SCOOTERS POUR LESQUELS POLINI MOTORI A DANS SON CATALOGUE SEULEMENT QUELQUES PRODUITS PARTICIPENT A LA POLINI ITALIAN CUP, CES SCOOTERS-LA SERONT ADMIS A L'EVENEMENT SEULEMENT S'ILS UTILISENT DES PIECES OU COMPOSANTS D'ORIGINE DE LA MAISON PRODUCTRICE.

POLINI MOTORI, PENDANT LA DUREE DE L'EVENEMENT POLINI ITALIAN CUP 2009, SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PIECES SOUS MENTIONNEES OU DE LES REMPLACER, APRES AVOIR FAIT UNE COMMUNICATION PAR ECRIT, A TRAVERS LES RESEAUX DE SON PROPRE SITE INTERNET ET DU MOTO CLUB BERGAMO OU A TRAVERS UN COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DE LA COMPETITION PENDANT LES CONTROLES TECHNIQUES DU SAMEDI.

POUR RAISONS TECHNIQUES IL EST POSSIBLE QUE POLINI MOTORI FASSE PARTICIPER DES SCOOTER EQUIPES AVEC DES PIECES PROTOTYPES SPECIAUX PENDANT UNE OU PLUS DES CINQ EPREUVES PREVUES DU CALENDRIER.

AU CAS OU DITE SITUATION SE VERIFIE, LA DIRECTION DE POLINI MOTORI SIGNALERA LA PRESENCE DE CES PARTICULIERS PROTOTYPES AVANT LE DEPART.

LES SCOOTERS SIGNALES POURRONT DE TOUTE FAÇON PARTICIPER A LA COMPETITION, MEME SI HORS DU CLASSEMENT ET SANS OBTENIR LES POINTS AU BUT DU CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT. LES POINTS SERONT ASSIGNES AU PILOTE QUI SUIT.

TROPHEE PIT BIKE-MINIMOTARD XP 4T 110 cc.

REGLES GENERALES

Seulement les pit bike-minimotard Polini XP 4T 110 cc., qui devront garder les graphiques et les colorations d'origine sans aucune modification, sont admises

Celui qui ne respecte pas cette règle ne sera pas admis à l'événement. Les participants pourront appliquer les autocollants des propres sponsors, à condition qu'ils ne soient pas en concurrence avec Polini Motori et les sponsors de la Polini Italian Cup.

MINIMOTARD-PIT BIKE 1.1.

Les Pit Bike-Minimotard Polini devront être absolument d'origine. Le modèle de moto de référence est celui de l'année en cours.

Celui qui veut participer avec des modèles de la production Polini précédente peut le faire et est autorisé à effectuer la mise à jour de sa propre vieille moto, à condition qu'il respecte les nouvelles caractéristiques techniques.

Aucune élaboration, remplacement, modification ou altération du véhicule n'est consenti.

Les mesures des roues des Pit Bike-Minimotard sont ceux d'origine: roue avant et arrière de 10". Le guidon devra être celui de série.

Les seules modifications admises, référées en général à la catégorie PIT BIKE-MINIMOTARD sont les suivantes:

Selon communiqué officiel exposé en occasion de la première épreuve de la Polini Italian Cup du 13^{ème} Avril 1007 à Cervia, on peut

utiliser le radiateur de l'huile Polini réf. 144.004.021

faire le tarage du carburateur

remplacer la commande au gaz avec une de type «rapide», figurante dans le catalogue Polini

Changer les rapports finaux.

Eventuelles modifications que Polini Motori pourra exécuter sur la production de série (les modifications devront être considérées mélioratives par rapport à la durée du produit et la sécurité du pilote).

L'amortisseur arrière doit rester celui de série; il est possible de modifier le tarage et remplacer le ressort ou modifier celui déjà assemblé ou joindre des tampons en nylon.

La fourche doit rester au contraire nécessairement celle de série, même si le tarage de la suspension sera libre.

L'enlèvement de tout type de matériel et le remplacement des pièces non d'origine Polini sont interdits.

Pneus:

Les seuls pneus admis sont ceux du fournisseur unique P.M.T.

Les freins des Pit Bike-Minimotard Polini pourront être aussi ceux de type hydraulique, à condition qu'ils soient relatifs à la nouvelle production de série des Pit Bike-Minimotard Polini.

Il est possible, pour ceux qui le désirent, d'assembler des protections pour les mains en tant que finalisées à atteindre une majeure sécurité.

Il faut obligatoirement, pour raisons de sécurité, placer un récupérateur d'huile sur chaque soupirail du moteur.

REGLEMENTATION GENERALE VALIDE POUR TOUS LES TROPHEES PIT BIKEMINIMOTARD XP 4T E PIT BIKE-MINIMOTARD XP 125 STREET

Comme demandé par les commissaires FMI pendant la compétition de Latina du 18 mai 2008, on met au courant que, pour raisons de sécurité et comme prévu par les Règlements FMI, tous les bouchons et / ou les tuyaux de joint pour filtres qui contiennent de l'huile, DOIVENT être pourvus de fixations de sécurité avec fil métallique.

SPECIFIQUES TECHNIQUES GENERALES DU TROPHEE PIT BIKE-MINIMOTARD RELATIVES A CE QUI PEUT OU NE PEUT PAS ETRE MODIFIE.

CATEGORIE "OVER": pour les Pit Bike-Minimotard Polini des participants à cette classe, le remplacement des pièces suivantes est permis:

- jantes en aluminium

- kit cylindre Polini en aluminium de 52 mm. De diamètre, référence Polini 119.0093

- kit allumage référence Polini 144.004.023

TOUT LE RESTE DOIT ETRE ABSOLUMENT DE SERIE

(Pour clarté, le montage de la culasse Polini à quatre soupapes est interdit)

CATEGORIE "UNDER":

Les Pit Bike-Minimotard des participants à cette classe doivent être absolument de série et il est interdit de remplacer toute pièce.

On pourra monter, pour raisons de sécurité, le système de freins hydraulique (donc, pas seulement celui mécanique), en tant que déjà prévu en la production Polini.

Les Pit Bike-Minimotard Polini des participants pourront de plus avoir les roues avec les jantes de l'actuelle production de série Polini XP 4T 110 cc., donc, jantes en **ALUMINIUM et/ou en ACIER.**

TROPHEE PIT BIKE-MINIMOTARD XP 4 STREET 125 cc

REGLES GENERALES

On admettra seulement les PIT BIKE-MINIMOTARD POLINI XP 4 Street 125 cc., qui devront garder les graphiques et les colorations d'origine sans aucune modification.

Seulement les pilotes de l'âge prévu par les règlements FMI pour les compétitions sur piste avec motos de 125 cc. pourront participer: pour cette raison il est valable ce qui est indiqué dans les règlements FMI et, spécifiquement, les pilotes admis seront ceux âgés de 13 ans ou plus.

Les participants pourront appliquer les autocollants des propres sponsors, à condition qu'ils ne soient pas en concurrence avec Polini Motori et les sponsors de la Polini Italian Cup.

XP 4 STREET 125 cc. 1.1.

Les XP 4 Street 125 cc. devront être absolument de série.

Aucun remplacement, modification ou altération de quelconque pièce n'est consenti.

AUCUN TIPE D'ELABORATION EST, PAR CONSEQUENT, ADMIS.

Pour une majeure clarté, la mesure des roues des Pit bike-Minimotard Polini est celle de série : roue avant et arrière de 10". Le guidon devra être celui de série.

SEULES MODIFICATIONS ADMISES, REFEREES EN GENERAL A LA CATEGORIE PIT BIKE-MINIMOTARD:

Tarage du carburateur

Remplacement de la commande du gaz par une de type «rapide» (voir catalogue Polini)

Changement des rapports finaux.

Eventuelles modifications que Polini Motori pourra exécuter sur la production de série (les modifications devront être considérées mélioratives par rapport à la durée du produit et la sécurité du pilote).

L'amortisseur arrière doit rester celui de série; il est possible de modifier le tarage et remplacer le ressort ou modifier celui déjà assemblé ou joindre des tampons en nylon.

La fourche doit rester au contraire nécessairement celle de série, même si le tarage de la suspension sera libre.

L'enlèvement de tout type de matériel et le remplacement de pièces non d'origine Polini sont interdits.

PNEUS

Pneus:

Les seuls pneus admis sont ceux du fournisseur unique P.M.T.

Les freins des XP 4 Street 125 cc Polini sont seulement ceux de type hydraulique de la production de série de ce véhicule. Les jantes peuvent être en aluminium, en tant que prévus par la production de série.

REGLEMENTATIONS DE SECURITE: pour raisons de sécurité les XP 4 Street 125 cc. des participants ne seront pas autorisés à entrer sur piste pour épreuves et compétitions avec les rétroviseurs.

Les rétroviseurs devront être démontés et enlevés de la moto, tandis que les indicateurs de direction, le phare avant et les lumières de la plaque arrière pourront être enlevés ou, de toute façon, couverts par du ruban adhésif pour éviter de laisser sur la piste, en cas de chute, des résidus des matériaux par lequel ils ont été produits. Les Pit bike-Minimotard XP 4 Street 125 cc, toujours pour respecter les réglementations de sécurité, ne devront pas être pourvues de plaque pour la circulation sur la voie publique. Par conséquent, les participants à ce Trophée devront enlever la plaque avant d'entrer sur la piste, car elle pourrait être dangereuse en cas de chute.

Il est obligatoire de placer un récupérateur de l'huile sur le soupirail du moteur.

CALENDRIER POLINI ITALIAN CUP 2009:

5 épreuves (sauf modifications qui ne dépendent pas des organisateurs)

1^{er} Mars: Franciacorta (BS), il y aura aussi la première épreuve du Throphée National maxi Scooter

5^{ème} Avril: Corridonia (MC)

3^{ème} Mai: Latina (LT). Aussi meeting Maxi Scooter.

6^{ème} Septembre: Viterbo (VT)

4^{ème} octobre: Pomposa (FE)